

Introduction aux critères de qualité des projets et programmes

Les critères de qualité présentés ici permettent de planifier, analyser et évaluer de manière systématique des projets et des programmes dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Les critères pour les programmes sont adaptés aux programmes d'action cantonaux de Promotion Santé Suisse, mais peuvent également être utilisés pour d'autres programmes, exception faite de quelques indicateurs très spécifiques. Ils se fondent sur le concept de bonnes pratiques de Promotion Santé Suisse. Ils aident les professionnels à obtenir des effets dans un contexte donné en tenant compte des connaissances disponibles ainsi que des valeurs et principes de la promotion de la santé et de la prévention. Vous trouverez des explications détaillées sur les différentes dimensions des critères, ainsi qu'un glossaire des termes importants sur le site Internet www.quint-essenz.ch, à la rubrique Bases.

Fonction

- Les normes de qualité formulées dans les critères constituent des lignes directrices et méritent donc d'être prises en compte dès la conception de projets et programmes.
- Les listes des critères de qualité permettent avant tout de mener une réflexion sur les projets et programmes de promotion de la santé ou de prévention pour en identifier les forces et les potentiels d'amélioration.
- Les bailleurs de fonds pourront juger de la qualité des demandes de projet ou programme sur la base des critères qui peuvent représenter une aide à la décision.
- D'une manière générale, les critères servent de référence pour le développement de la qualité dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

Structure des listes de critères

Chaque liste de critères est divisée en deux parties. La première partie comprend le profil de qualité, composé des critères de qualité qui permettront d'apprécier et prioriser les forces et les potentiels d'amélioration, pour ensuite fixer les objectifs de qualité et les mesures qui en découlent.

La seconde partie explicite le détail des critères et les indicateurs qui leur sont associés. Cette partie sert de base à une analyse approfondie de la qualité des projets et des programmes. Elle permet une évaluation et un développement de la qualité approfondis et fondés.

Utilisation proposée

Les critères de qualité déterminent des normes de qualité fondamentales dans projet ou programme de promotion de la santé et de prévention. Ils méritent donc d'être pris en compte dès la phase de la conception. Dès l'esquisse du projet nous recommandons leur utilisation dans la réflexion. Un travail systématique sur la planification devrait être mené au plus tard lors de l'ébauche du concept, c'est-à-dire avant la mise en œuvre du projet. Les critères de qualité sont

formulés de manière à pouvoir être utilisés tant pour une auto-évaluation que pour une évaluation externe, par exemple dans le cadre d'une procédure d'autorisation.

Pour des projets pluriannuels, il est recommandé de faire tous les deux ans une appréciation systématique sur la base des critères de qualité afin de repérer les déficits de qualité et de pouvoir poursuivre le développement du projet.

Dans l'idéal, il convient d'effectuer une dernière évaluation de la qualité à la fin du projet lors de la phase de valorisation, ce qui permet de dresser un bilan approfondi. Le profil de qualité fait partie intégrante du rapport final.

Différencier les programmes et les projets

Les programmes de promotion de la santé et de prévention sont des paquets d'intervention globaux et d'envergure plus importante, qui ont le plus souvent une portée régionale ou nationale. En règle générale, les programmes sont composés de plusieurs projets, qui contribuent de diverses façons aux objectifs globaux du programme. Outre ces projets, les programmes comprennent également des tâches générales, par exemple dans les domaines du travail politique, de la mise en réseau, de l'information du public ou de la gestion du savoir.

Marche à suivre

Tester la pertinence des critères et des indicateurs

À l'occasion d'une réflexion systématique sur un projet ou un programme, il faut tout d'abord déterminer quels critères et indicateurs sont pertinents sur le moment et lesquels ne le sont pas. Le classement des indicateurs selon les phases du projet facilite une réflexion ciblée : conception (CO), implémentation (IM) et valorisation (VA). Seuls les critères qui comprennent des indicateurs dans la phase de projet correspondante seront évalués.

Mener une réflexion sur les critères de qualité et donner une appréciation

Le projet peut ensuite faire l'objet d'une réflexion et d'une évaluation à l'aide des critères considérés comme pertinents. Nous recommandons de la mener à l'aide de la liste de critères détaillée qui se trouve après le profil de qualité. Pour chaque critère, on évalue dans quelle mesure les indicateurs de la phase de projet ou de programme correspondante ont été pris en compte ou mis en œuvre. Pour chaque indicateur, on peut donner une appréciation sur une échelle allant de -- à ++. Quand tous les indicateurs pertinents sont examinés, on obtient une évaluation globale du critère. Selon la situation, certains indicateurs peuvent être pondérés plus fortement que d'autres. Les conclusions ou questions importantes qui découlent de la réflexion peuvent être consignées dans le champ destiné aux remarques.

La plupart des indicateurs comprennent également plusieurs aspects partiels¹. Ces aspects partiels (+ ou -) peuvent être très inégalement remplis. Comme l'appréciation décrit une vue globale, pour la remplir on fait une moyenne. Les particularités peuvent être reportées dans le champ réservé aux remarques.

Il vaut la peine de faire évaluer la qualité du projet par plusieurs personnes séparément et d'examiner ensuite les similarités et les divergences dans les appréciations.

¹ Si tous les aspects partiels étaient analysés séparément, la liste des indicateurs serait beaucoup plus longue et deviendrait presque inutilisable.

Établir un profil de qualité et déterminer les forces et les potentiels d'amélioration

Les résultats des réflexions et des appréciations détaillées sont résumés dans le profil de qualité, qui se trouve au début de la liste des critères. La réflexion et le profil de qualité permettent d'identifier et de décrire les forces du projet ou du programme, ainsi que les principaux potentiels d'amélioration.

Fixer des objectifs de qualité pour les domaines prioritaires et prévoir des mesures

La liste des critères de qualité est détaillée et ambitieuse. Il n'est en général pas possible de s'atteler simultanément à tous les potentiels d'amélioration d'un projet ou d'un programme. C'est pourquoi il est recommandé de ne fixer des objectifs de qualité et de ne prévoir des mesures d'amélioration que dans les domaines qui semblent particulièrement importants pour la réussite du projet, compte tenu des ressources disponibles. Par objectifs de qualité, on entend les objectifs qui permettent l'amélioration de la qualité d'un projet ou d'un programme (p. ex. amélioration de la communication au sein du projet, clarification de la justification, etc.) et non pas des changements à implanter dans les settings ou les groupes cibles.

Bases de la promotion de la santé et de la prévention

Les projets comme les programmes de promotion de la santé et de prévention sont des interventions complexes dans des systèmes sociaux (settings). L'objectif est de déclencher et de soutenir des processus de changement dans ces settings et auprès de groupes cibles sélectionnés. La prise en compte des fondements et des principes d'action qui régissent la promotion de la santé et la prévention e constitue une base importante pour des interventions fondées, ciblées et visant des effets à long terme. Par souci de transparence, les valeurs et principes sur lesquels repose un projet ou un programme doivent être spécifiés dans les bases conceptuelles.

Compréhension globale de la santé

La santé comme les maladies résultent de processus à long terme dans le cadre desquels de nombreux facteurs interagissent de manière complexe et à différents niveaux. La promotion de la santé et la prévention exigent donc de tenir compte de la diversité des déterminants de la santé et d'identifier les principaux facteurs de protection et de risque à intégrer dans les interventions. En misant simultanément sur différents niveaux d'impact, l'efficacité des interventions s'en trouve accrue. Cette vision d'ensemble permet de ne pas oublier un facteur d'influence décisif.

<http://www.quint-essenz.ch/fr/topics/1273>

Perspective salutogénétique et renforcement des ressources

Alors que l'approche pathogénétique s'intéresse à la question de savoir comment certaines maladies apparaissent et comment elles peuvent être évitées, la perspective salutogénétique met l'accent sur les processus de création, de maintien et de promotion de la santé. Cette démarche élargit l'horizon, accorde une importance centrale aux ressources et aux facteurs de protection (individuels et liés à l'environnement) et conduit à de nouvelles perspectives et approches d'intervention.

<http://www.quint-essenz.ch/fr/topics/1249>

Empowerment

L'empowerment a pour objectif de donner aux individus, aux groupes et aux organisations les moyens et les capacités de façonner leur environnement social et leur vie plutôt que de se les faire imposer. La mise en place de conditions appropriées permet d'offrir aux individus, groupes et organisations davantage de possibilités d'action et les aide à assumer leur part de responsabilité dans leur propre santé et celle d'autres personnes. Ainsi, les approches de promotion de la santé s'ancrent dans les structures sociales et restent efficaces à plus long terme.

<http://www.quint-essenz.ch/fr/topics/1248>

Participation des acteurs

Afin d'identifier les différentes possibilités d'action et d'exercer une plus grande influence sur leur propre santé, les différents acteurs et en particulier les groupes cibles doivent pouvoir participer à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet ou d'un programme. Selon la situation, il convient de déterminer quels acteurs, par exemple en tant que personnes clés, doivent être associés aux processus de planification, de décision et de mise en œuvre, sous quelle forme et à quel moment.

<http://www.quint-essenz.ch/fr/topics/1117>

Approche en setting

Pour qu'elles soient durables, la promotion de la santé et la prévention doivent agir sur les structures des settings afin de les rendre plus favorables à la santé. Conformément à la compréhension globale de la santé, il convient d'intervenir simultanément à plusieurs niveaux d'action: individus, groupes, organisations, environnement/cadre de vie et politique/société. Les interventions aux différents niveaux d'action doivent se renforcer mutuellement, car la façon d'agir individuelle (comportement) et les conditions de vie (environnement) sont étroitement liées et s'influencent mutuellement.

<http://www.quint-essenz.ch/fr/topics/1167>

Egalité des chances en matière de santé

L'un des objectifs de la promotion de la santé et de la prévention est de réduire les inégalités en matière de santé. La formation, le statut social, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'expérience migratoire et d'autres caractéristiques propres à la diversité sociale peuvent entraîner des différences en matière de santé et conduire à des discriminations. Il convient de réfléchir aux caractéristiques des diverses populations et d'en tenir compte de manière adéquate lors de la planification d'un projet ou d'un programme, ceci en particulier lors du choix des settings, des groupes cibles et de la méthodologie. Il convient d'identifier les inégalités et de promouvoir l'égalité des chances en matière de santé par le biais d'une intervention ciblée.

<http://www.quint-essenz.ch/fr/topics/1275>

Remarque sur le dernier remaniement des critères de qualité

Les critères de qualité de quint-essenz ont été examinés et remaniés en profondeur en 2016. Ont participé à ce processus des représentants de services spécialisés nationaux et cantonaux, des représentant(e)s des milieux scientifiques et de l'enseignement, des responsables de programmes et de projets, des bailleurs de fonds ainsi que les conseillères et conseillers de quint-essenz. Par ailleurs, les documents suivants ont été utilisés dans le cadre de ce remaniement:

Broesskamp-Stone, Ursel, Ackermann, Günter (2007) La Pratique Exemplaïre – Un cadre de référence normatif pour une promotion de la santé et une prévention des maladies optimales. Promotion Santé Suisse. Berne et Lausanne.

BZgA (2010) Leitfaden Qualitätskriterien für Planung, Umsetzung und Bewertung von gesundheitsfördernden Massnahmen mit dem Fokus auf Bewegung, Ernährung und Umgang mit Stress. Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung. Köln.

BZgA (2010) Qualitätskriterien für Massnahmen der Gesundheitsförderung und Primärprävention von Übergewicht bei Kindern und Jugendlichen. Band 13. Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung. Köln.

BZgA (2011) Kriterien guter Praxis in der Gesundheitsförderung bei sozial Benachteiligten. Gesundheitsförderung konkret. Band 5. 5. Auflage. Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung. Köln.

Dempsey, C., Battel-Kirk, B. & Barry, M.M. (2011) The CompHP Core Competencies Framework for Health Promotion Handbook. Paris: International Union of Health Promotion and Education (IUHPE).

Fonds Gesundes Österreich (2013) Qualitätskriterien zur Planung und Bewertung von Projekten der Gesundheitsförderung. Wien.

GEP, NIGZ, VIG (2005) European Quality Instrument for Health Promotion (EQUIHP). Getting Evidence into Practice Project (GEP). Flemish Institute for Health Promotion (VIG) and Institute for Health Promotion and Illness Prevention (NIGZ) Netherlands.

Gesundheitsförderung Schweiz (2012) Instrument zur Einschätzung des Qualitäts- und Multiplikationspotentials von Projekten im Bereich Gesundes Körpergewicht bei Kindern und Jugendlichen. Gesundheitsförderung Schweiz. Bern.

INPES (2009) Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ? Guide d'autoévaluation construit par et pour des associations. Institut national de prévention et d'éducation pour la santé: Saint-Denis cedex France.

Widmer, Thomas; Frey, Kathrin (2008) Leitfaden zur Programmentwicklung beim Bundesamt für Gesundheit. Ein praxisorientiertes Instrument entwickelt im Rahmen der Studie „Erfolgsfaktoren der Programmentwicklung beim BAG“. Bundesamt für Gesundheit. Bern.